



Slalom Régional d'Aubeterre sur Dronne Dimanche 8 Décembre 2013

Le club de Canoë kayak d'Aubeterre sur Dronne et la commission régionale slalom sont heureux de vous convier au sélectif régional de slalom le dimanche 8 décembre 2013. Cette compétition compte pour les minimes 2 (en 2013) comme une course pour la prochaine saison 2014 de cadets : elle est donc importante. Elle est donc ouverte à tous les minimes. Cette compétition est ouverte aux benjamins faisant partis de l'équipe jeune régionale.

Organisation :

- Organisation : *SNPA Aubeterre Canoë Kayak*
- R1 : Quentin Lyphout
- Juge-arbitre : Sophie Delage
- Responsable des juges : Sandie Bruneau
- Gestionnaires informatiques : Isabelle Aguesseau + Patrick Moreau + Thibaud Delaunay
- Traceur : Thomas Dieusaert

Lieu :

- Stade d'eau vive du moulin de Poltrot (à confirmer selon le niveau d'eau (sinon devant le club))
- Parking au niveau du moulin de Poltrot.

Programme :

- Samedi 7 décembre : entraînements libres
- Dimanche 8 septembre :
 - 8h30-9h00 : Confirmation des inscriptions et remise des dossards
 - 10h00 : Course 1
 - 13h30 : Course 2
 - 16h30 : Fin des courses

Horaires sous réserve du nombre de participants

Ordre catégories : 0/ Invités 1/ Minimes 2/ C2H 3/ C1D 4/ K1H 5/ K1D 6/ C2D 7/ C1H 8/ C2M (à confirmer).

Inscriptions :

- Inscriptions obligatoires sur le site fédéral : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/inscriptionsEnLigne
- Frais d'inscriptions 3€/embarcation inscrite à partir de la catégorie minime, à l'ordre de SNPA - ROUTE DE RIBERAC - 16390 AUBETERRE - snpa-aubeterre@wanadoo.fr
- Compétition ouverte à tous les licenciés FFCK à partir de minimes. Pour les benjamins uniquement en invités pour ceux qui sont sur la liste « équipe jeunes régionale »
- **Pagaie jaune obligatoire**
- Un juge de porte à partir de 3 compétiteurs, 2 juges à partir de 12. Pénalité de 100 euros par juge manquant sur chaque course.
- **Aucune inscription ne sera prise sur place. Confirmation la veille, samedi avant 16H00. Toute inscription non confirmée sera à payer ! au contact suivant :** Patrick Moreau : 0603276213 (pas de modifications possibles le dimanche matin)

Renseignements / Contact :

- Quentin LYPHOUT : quentinlyphout@gmail.com - 06 74 89 44 09

Règlement :

- Le règlement fédéral sera appliqué.
- Chaque club est prié d'inscrire au moins un juge de portes pour 3 embarcations